

CIRCONSCRIPTION HISTORIQUE
DE..... BRETAGNE.....

BORDEREAU RECAPITULATIF

Date d'envoi.....

RAPPORT DE SAUVETAGE.....

<u>LOCALISATION</u>	: Département.....	MORBIHAN
	: Commune.....	AUGAN
	: Lieudit : du cadastre.....	Le Binio
	: I.G.N.....	Le Binio
	: local.....	Le Binio
	: Cadastre.....	ZO (A4) 1979
	: Coordonnées Lambert.....	Ax 257,4 Ay 331,85 Alt. 80 m
	:	Bx By
<u>DATES</u>	: Autorisation (n°, date).....	88 13 AH du 1 04 1988
	: Intervention (début et fin).....	du 5 au 15 avril 1988
	: Années antérieures d'intervention.....	
<u>INTERVENTION</u>	: Responsable.....	Jean-Pierre BARDEL
	: Motif d'intervention.....	Remembrement, mise en culture du terrain
	: Surface fouillée.....	60 m ²
	: Estimation de l'étendue du gisement.....	1 Ha
<u>SITE</u>	: Nature du gisement.....	Villa gallo-romaine
	: Nature des découvertes effectuées.....	murs, sol, four, mobilier céramique
	: Périodes chronologiques.....	Ier, IIème siècles ap. J.C.
<u>OBSERVATIONS</u>		
<u>CONTENU DU DOSSIER</u>	: Rapport scientifique.....	12 pages
	: Plans et coupes.....	4 plans, 7 coupes
	: Planches et dessins.....	3
	: Photographies légendées.....	18

155

AUGAN - LE BIHAN

Depuis 1986, Monsieur Thierry CORNEC effectue à la Direction des Antiquités de Bretagne son service civil. Ayant déjà travaillé avec M. LE BIHAN sur le site du Braden à QUIMPER (Finistère), il m'a paru souhaitable dans le cadre de sa formation de lui laisser la direction de la fouille et la rédaction du rapport de l'opération d'AUGAN sous mon contrôle scientifique. Le rapport qui suit est donc le fruit de cette opération que nous avons menée conjointement.



Jean-Pierre BARDEL.

AUGAN - LE BINIO

Le site du Binio est mentionné pour la première fois en 1972 dans le Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan par l'abbé LE CLAIRE qui y signale des tegulae. Il est par ailleurs connu par des substructions formant une butte dans la parcelle "La Bande des Buis", au toponyme évocateur.

Lorsque le propriétaire de ce terrain a décidé d'araser ce monticule qui le gênait pour cultiver, la Circonscription des Antiquités Historiques et Préhistoriques de Bretagne a mis sur pied une fouille de sauvetage urgent.

LE SITE

LOCALISATION

Commune d'AUGAN (Morbihan)

Lieudit : Le Binio

Références cadastrales : Z0 (84, 1979)

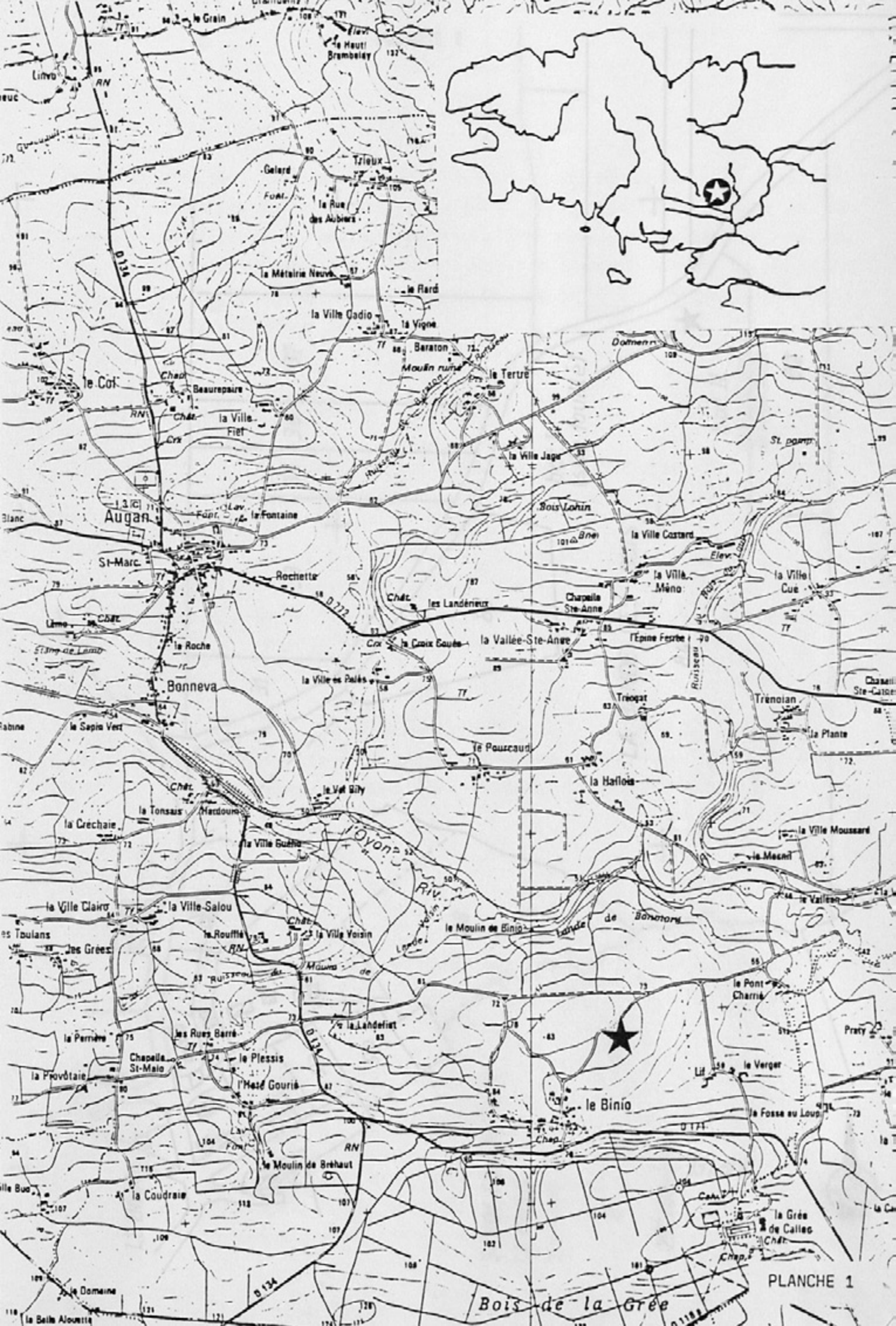
Coordonnées Lambert (zone II) : x = 257,400 ; y = 331,850

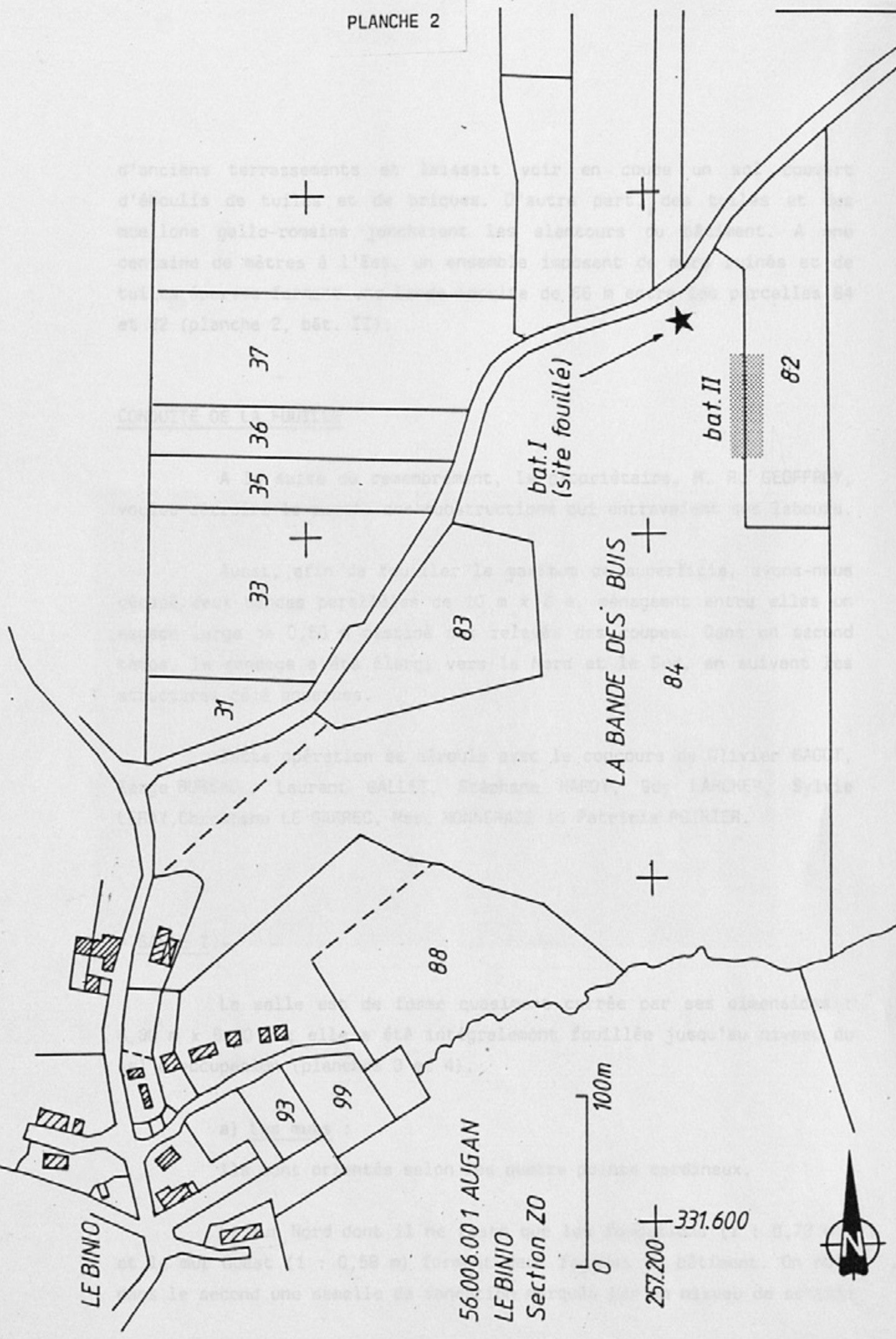
N° de site à l'Inventaire Archéologique : 56 3 13 006 001 AH

Le site est implanté sur un versant Sud-Est.

ETAT DES LIEUX

Les restes de la villa du Binio se présentaient sous la forme d'une butte d'environ un mètre de hauteur et d'une superficie de 250 m². Une mince couche de terre végétale recouvrait des murs arasés par





LE BINIO

bat. I
(site fouillé)

bat. II

LA BANDE DES BUIS

56.006.001 AUGAN
LE BINIO
Section Z0

0 100m

257.200 331.600



d'anciens terrassements et laissait voir en coupe un sol couvert d'éboulis de tuiles et de briques. D'autre part, des tuiles et des moellons gallo-romains jonchaient les alentours du bâtiment. A une centaine de mètres à l'Est, un ensemble imposant de murs ruinés et de tuiles éparses forment une bande inculte de 66 m entre les parcelles 84 et 82 (planche 2, bât. II).

CONDUITE DE LA FOUILLE

A la suite du remembrement, le propriétaire, M. R. GEOFFROY, voulut détruire la partie des substructions qui entravaient ses labours.

Aussi, afin de fouiller le maximum de superficie, avons-nous décapé deux bandes parallèles de 10 m x 2 m, ménageant entre elles un espace large de 0,50 m destiné aux relevés des coupes. Dans un second temps, le sondage a été élargi vers le Nord et le Sud, en suivant les structures déjà aperçues.

Cette opération se déroula avec le concours de Olivier BAGOT, Serge BUREAU, Laurent GALLET, Stéphane HARDY, Guy LARCHER, Sylvie LERAY, Christine LE GARREC, Marc MONNERAIS et Patricia POIRIER.

- SALLE I -

La salle est de forme quasiment carrée par ses dimensions : 6,80 m x 6,10 m ; elle a été intégralement fouillée jusqu'au niveau du sol d'occupation (planches 3 et 4).

a) Les murs :



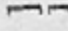


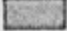
Ils sont orientés selon les quatre points cardinaux.

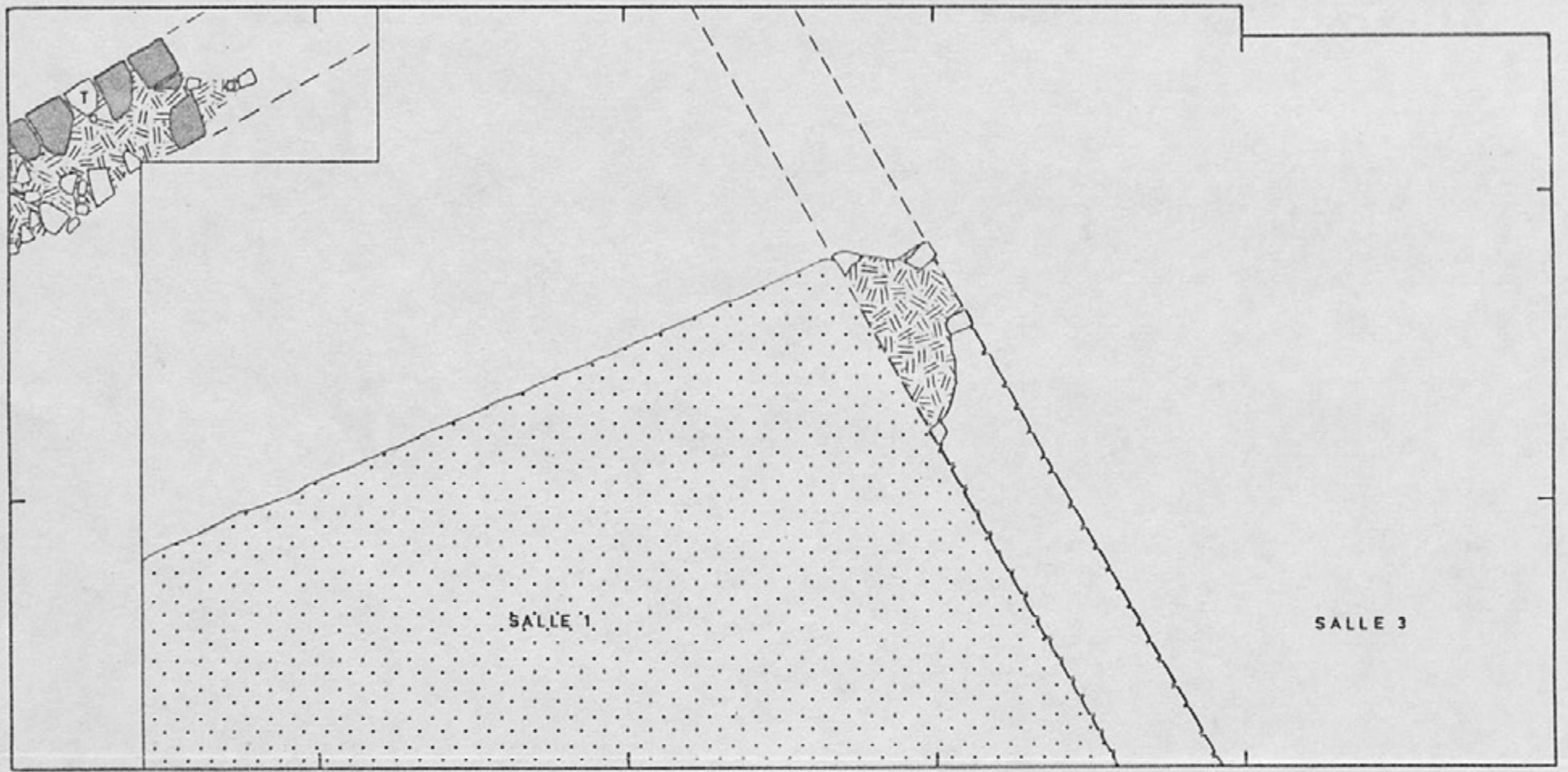
Le mur Nord dont il ne reste que les fondations (1 : 0,72 m), et le mur Ouest (1 : 0,58 m) forment deux façades du bâtiment. On note dans le second une semelle de fondation marquée par un niveau de schiste



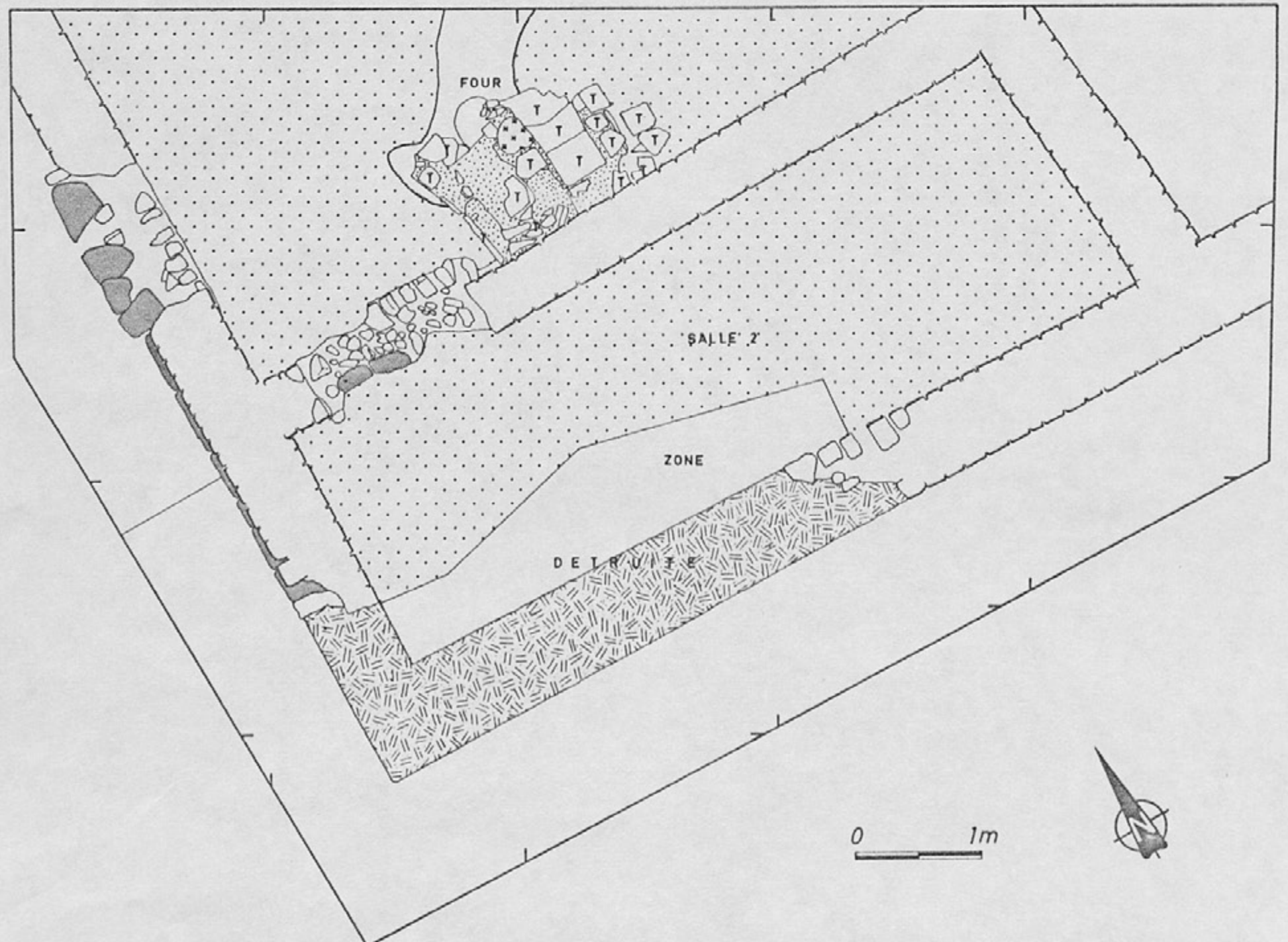
Vue générale de la salle I

Plan d'ensemble

- | | | | |
|---|------------------|---|----------------------|
|  | SOL CONSERVE |  | TUILES |
|  | MURS |  | GRANITE |
|  | FONDATION DE MUR |  | SCHISTE .LIE DE VIN. |



+ + + BERME + + +



0 1m



briovérien "lie-de-vin" (1 : 0,63 m). Les parements, bien appareillés, sont construits en plaquettes de schiste vert (planche 5).

Les murs Sud et Est séparent les différentes salles du bâtiment :

- le mur Sud, entre les salles I et II. Sa largeur va de 0,45 m à 0,55 m, sa plus grande hauteur conservée est de 0,22 m.
- Le mur Est, entre les salles I et III. Sa largeur est de 0,58 m, sa plus grande hauteur conservée est de 0,20 m.

On remarque la présence d'un enduit blanc, très dégradé, sur ces deux murs.

b) La porte :

Cette ouverture de 1,52 m de large à l'extérieur et de 1,10 m à l'intérieur donne sur l'extérieur du bâtiment (planche 6).

Deux aspects de cette porte semblent indiquer qu'elle a été percée lors d'un réaménagement du bâtiment :

- son entourage peu soigné ;
- l'arrêt du sol de la salle à son niveau.

Quatre dalles de schiste "lie-de-vin" dessinent à l'extérieur un seuil situé au niveau de la semelle de fondation.

c) Le sol :

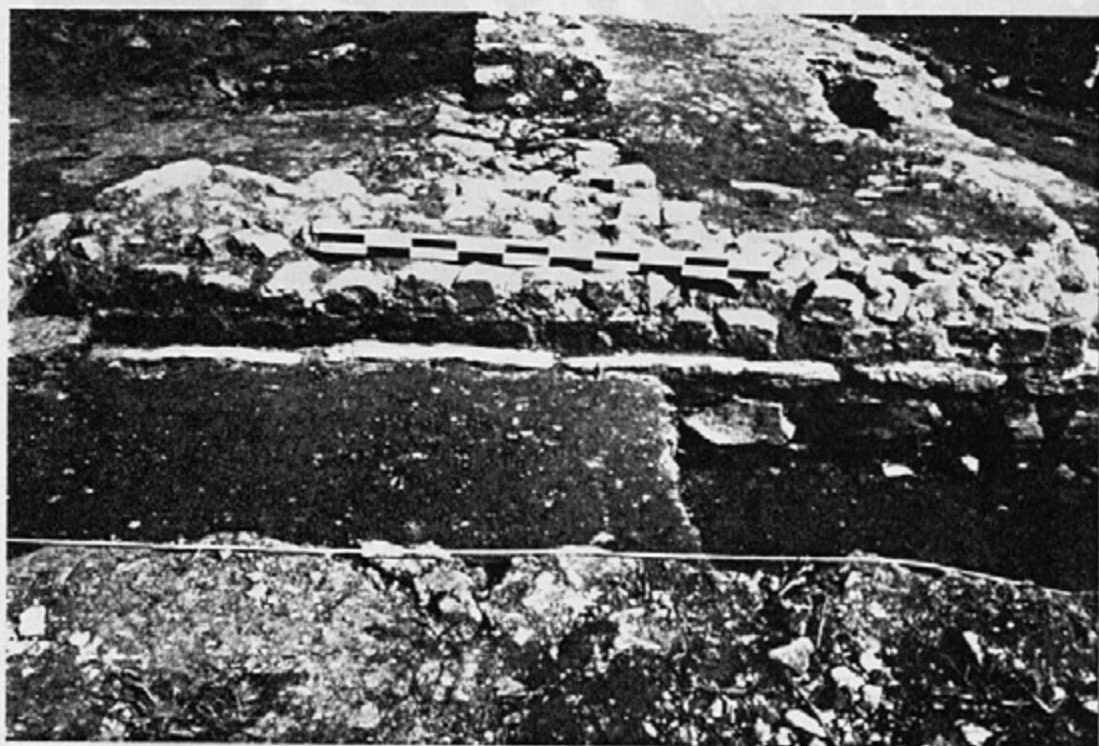
Le sol de la salle I se compose d'un mortier de chaux bien conservé posé sur un hérisson.

Il s'affaisse vers le centre de la pièce en raison du tassement des remblais sous-jacents (planche 7).

Il s'arrête environ à un centimètre avant les murs où nous trouvons l'enduit et à la même distance devant la porte.



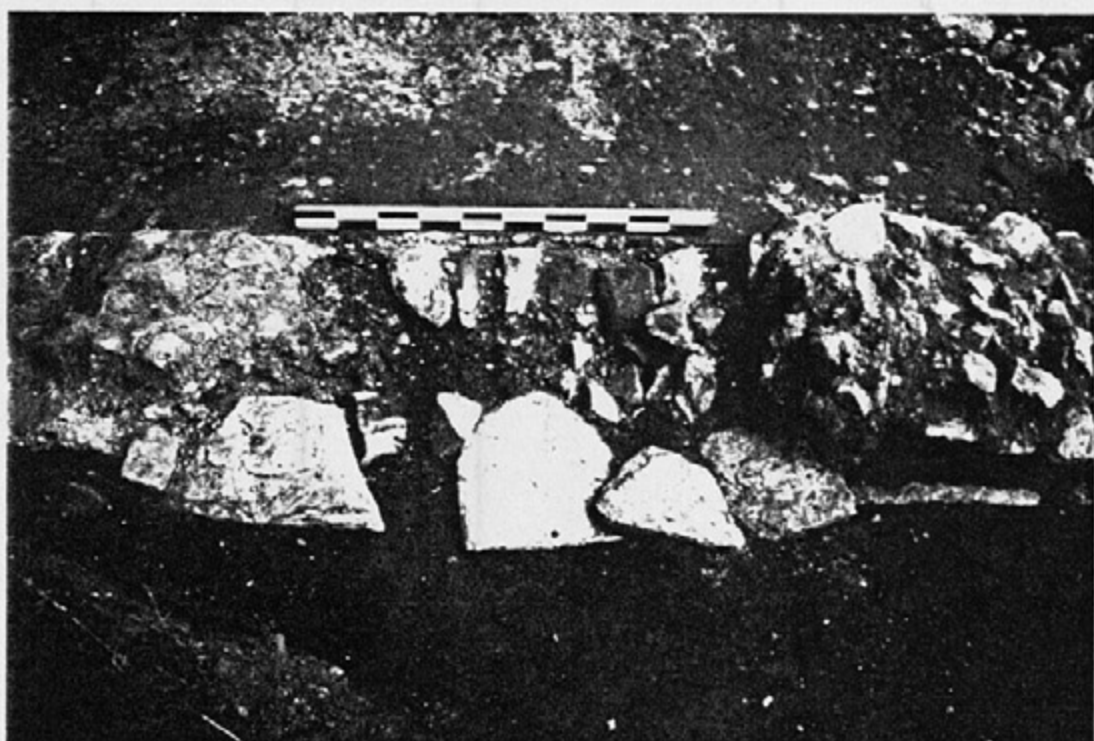
a) Fondation du mur Nord de la salle I.



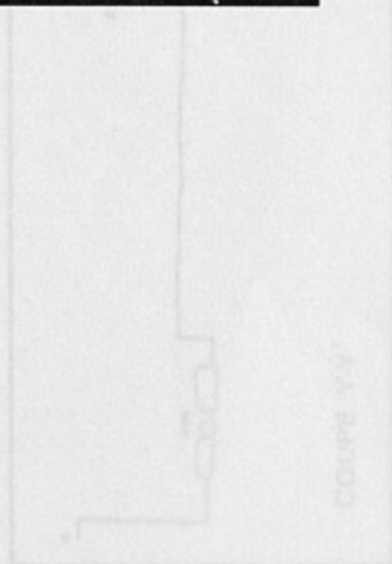
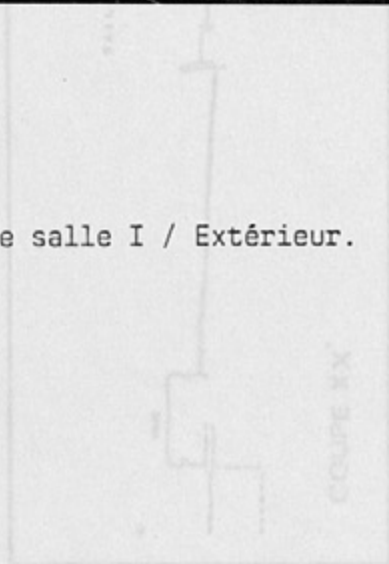
b) Parement extérieur du mur Ouest.

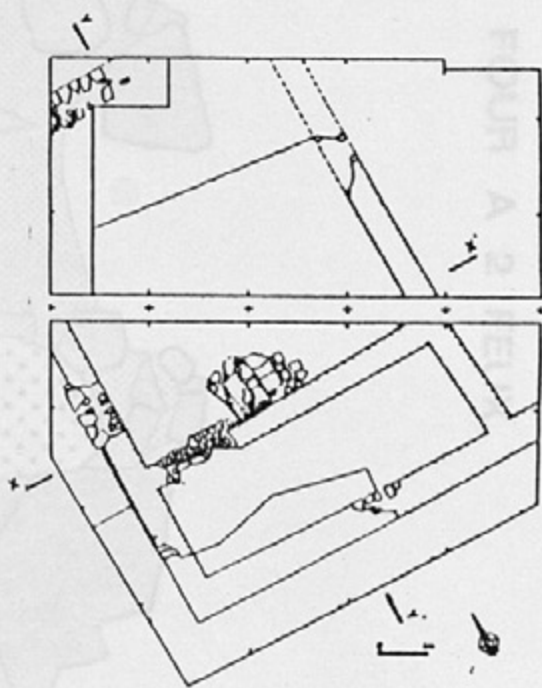
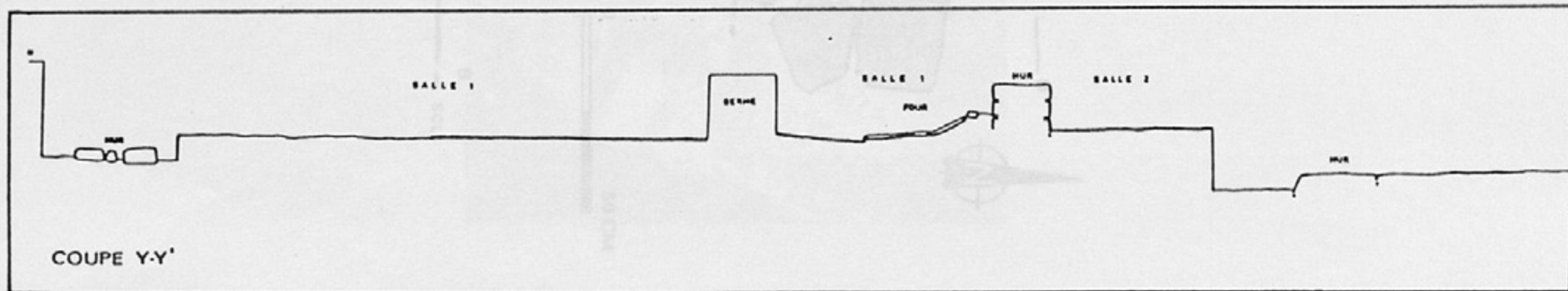
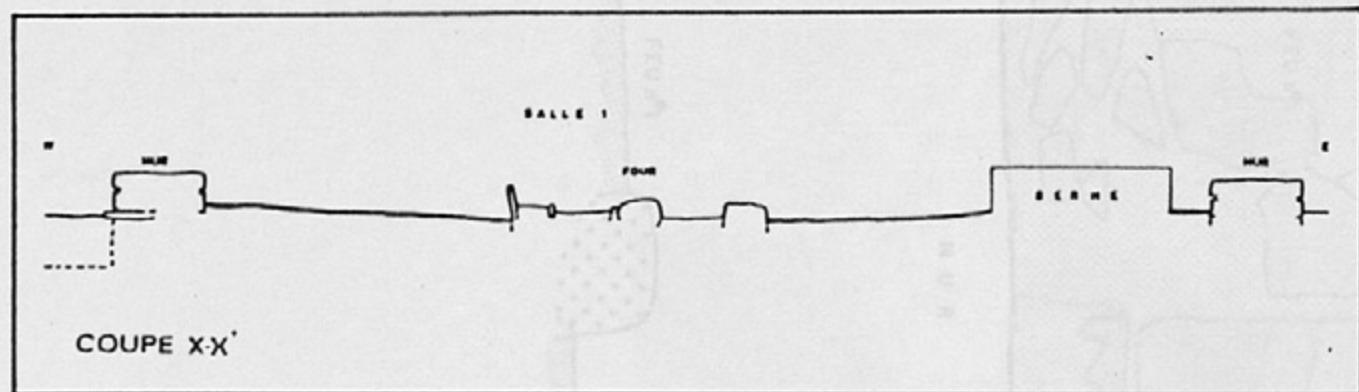
PLANCHE 7

PLANCHE 6

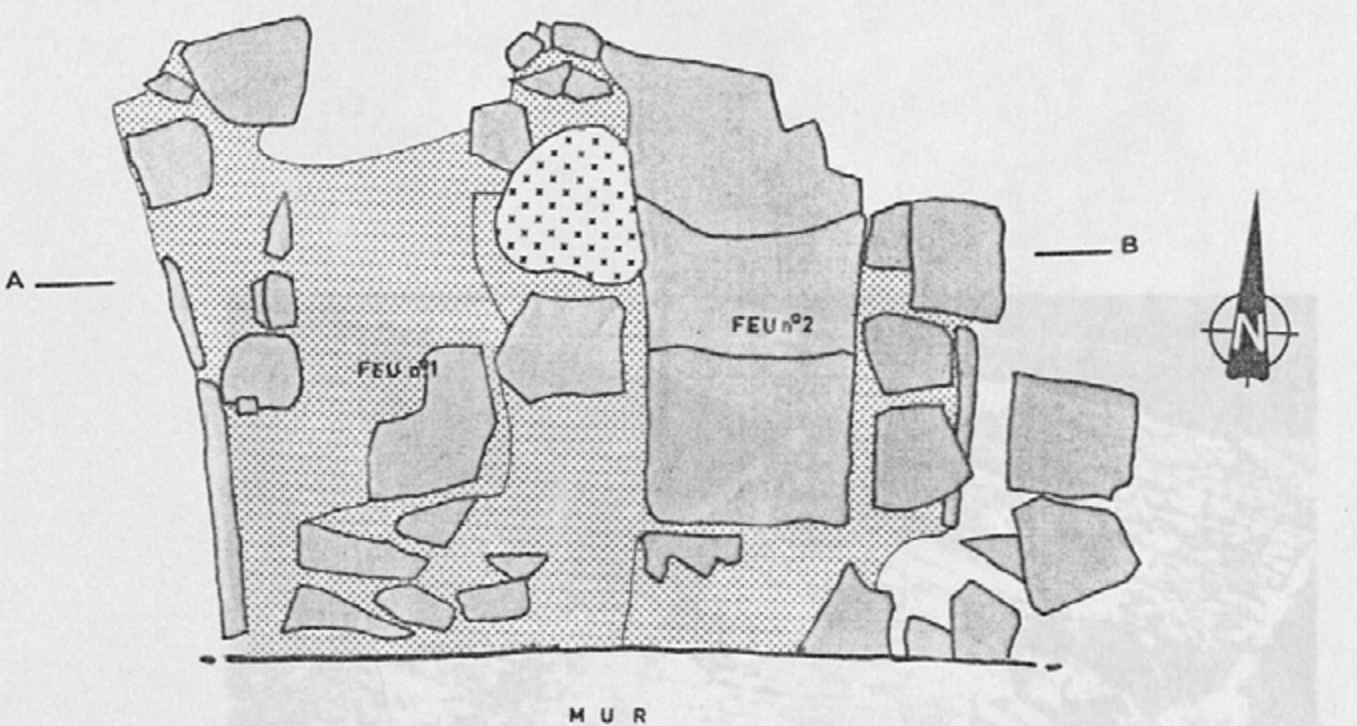


Porte salle I / Extérieur.

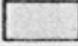






LE FOUR A 2 FEUX



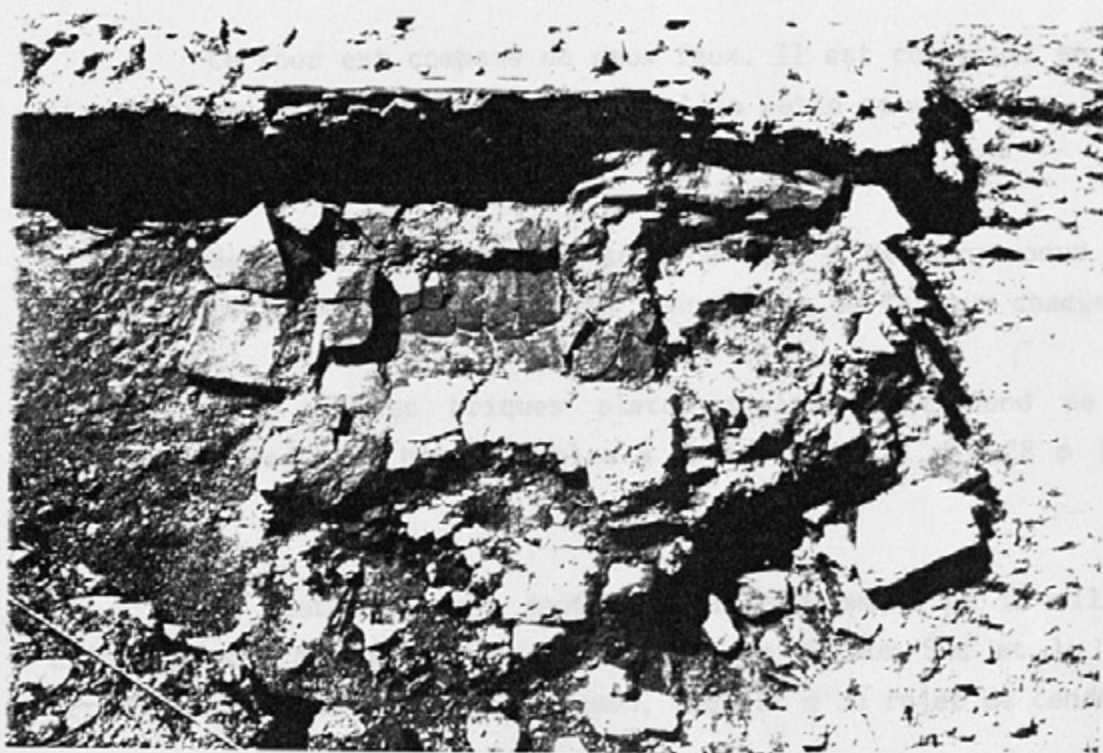
Emplacement du four dans la salle

-  TUILES
-  MORTIER
-  GRANITE



Emplacement du four dans la salle I.

d) Le four :



a) vue en plan du four.

e) Les stratigraphies :



b) Profil du four.

d) Le four :

Ce four est composé de deux feux. Il est construit en mortier et en briques. Un bloc de granite complète cette construction (planches 8 et 9).

Ses dimensions totales sont de 1,40 m de large pour environ 1,20 m de profondeur. Les deux feux font 0,45 m de largeur chacun.

Deux grandes briques plates tapissent le fond de chaque fourneau. Elles sont bien visibles à droite (0,85 m x 0,38 m (planche 10, a)).

Le four date sans doute d'un réaménagement de la villa ; en effet, il est plaqué contre l'enduit blanc du mur Sud et le sol est arraché devant lui jusqu'au hérisson, tapissé d'un rejet de cendres.

Ce four domestique reste cependant original pour la région par son adjonction de deux feux.

e) Les stratigraphies :

Deux coupes perpendiculaires ont été relevées dans la salle I. Si la coupe A nous montre seulement les couches d'éboulis, la coupe B nous montre en plus les couches sous-jacentes au sol (planche 11).

Coupe A :

Entre le sol et la terre végétale, trois couches continues ou discontinues apparaissent entre les murs Ouest et Est.

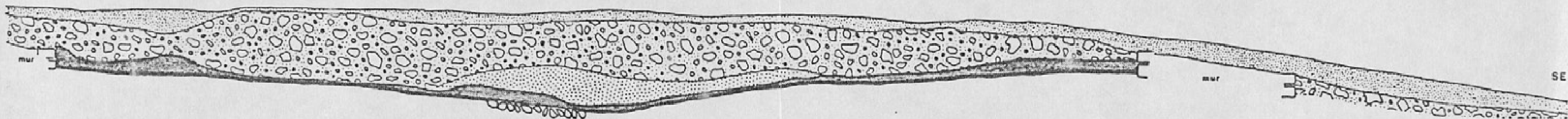
De bas en haut, nous pouvons lire :

- sur le sol de mortier de chaux, dont on voit l'affaissement provoqué par le poids des éboulis, nous avons la couche d'occupation proprement dite, une terre brune fine et homogène. Au droit du four, elle contient des rejets de cendres et de nombreux fragments de briques qui en proviennent. Le mobilier a été recueilli en grande partie dans ce niveau homogène.

COUPE A

— NR

NW

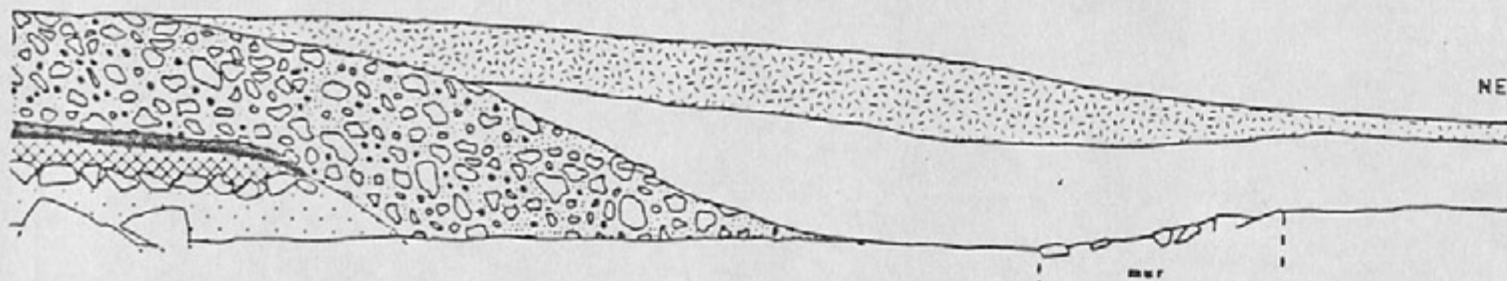


SE

COUPE B

— NR

SW

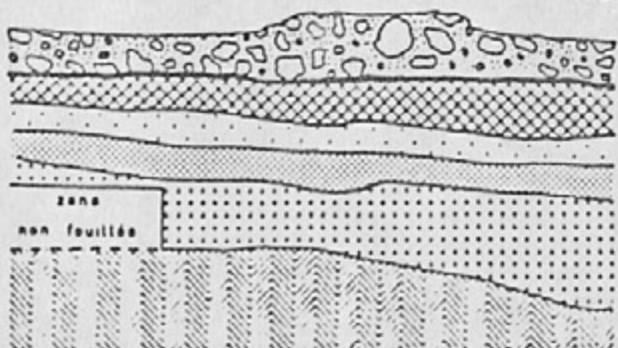


NE

COUPE C

— NR

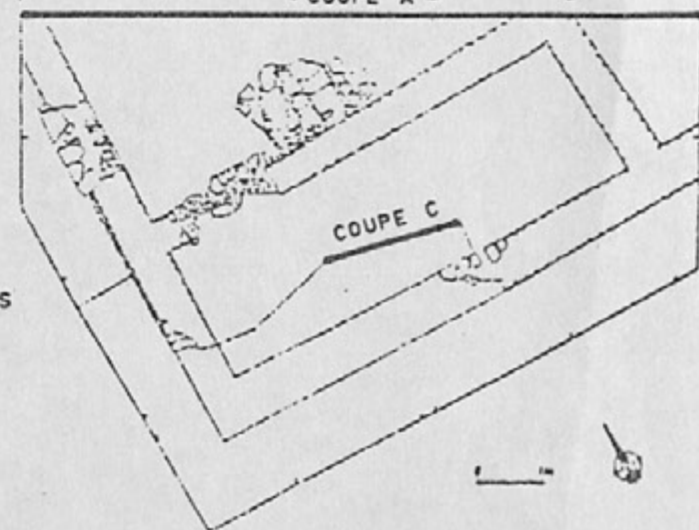
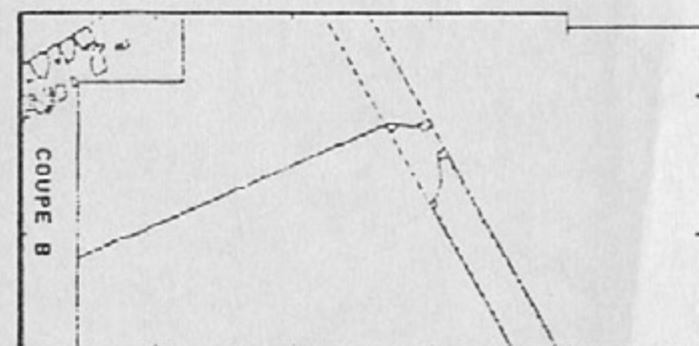
NW



SE

LEGENDE

- TERRE VEGETALE
 - TERRASSEMENT
 - PERTURBATION ANCIENNE
 - EBOULIS
 - ZONE D'EBOULIS A MORTIER
 - NIVEAU DE 2ème OCCUPATION
 - SOL
 - MORTIER ET HERRISSON
 - NIVEAUX DE REMBLAIS
 - DE 1ère OCCUPATION
 - SUBSTRATUM SCHISTEUX
- | |
|--------------------|
| TUILES |
| TUILES ET CHARBONS |
| CHARBONS |



0 1m

- Une concentration de mortier sous la forme d'une lentille jaune.

- Une couche d'éboulis du bâtiment où se mêlent des tuiles, des pierres, du mortier et de nombreux clous. L'épaisseur de cette couche varie de 0,05 m à 0,40 m au centre de la pièce.

Coupe B :

Le niveau inférieur de la coupe correspond à un niveau de fouille (planche 12, photo a).

Perpendiculaire à la précédente, cette stratigraphie nous montre de plus :

- la composition du sol,
- la couche immédiatement sous le sol,
- l'agencement des couches dans la partie Nord de la salle, partie détruite.

. Composition du sol (planche 12, photo b)

Le sol est composé ici des strates caractéristiques d'un sol gallo-romain : un radier de plaquettes de schiste disposées en hérisson (le statumen, e = 0,05 m à 0,06 m), puis une couche de chaux et de graviers (le rudus, e = 0,08 m à 0,10 m), enfin le mortier de chaux blanc qui tient lieu de sol de circulation (le nucleus, e = 0,02 m). Ce dernier est surmonté d'une couche peu épaisse, brune qui correspond au niveau d'occupation du bâtiment.

Ce sol est interrompu à environ 4,30 m du mur Sud de la salle I.

. Remblai antérieur

Il est composé d'une terre brune foncée, parsemée de grands blocs de grès décimétriques et de fragments de tuiles et de briques.

C'est ce niveau qui a provoqué l'affaissement d'une quinzaine de centimètres du sol au centre de la salle.

Ce remblai s'interrompt en même temps que le sol.

Arrangement des couches de la partie détruite de la salle



a) Vue d'ensemble de la coupe B.

Le premier à livrer les éléments les plus intéressants de la salle est livré de mobilier, céramique pour l'essentiel, le niveau d'occupation au-dessus du sol et la couche gallo-romaine de débris de la villa.



b) Détail du sol.

Cette section est caractérisée par la deuxième zone à pâte plus sombre et de dimension plus grande. Du fait de sa reconstruction, elle est seulement restée en hauteur à 75 cm. Cette

céramique . Agencement des couches de la partie détruite de la salle

Sous un niveau de remaniement récent, un niveau de perturbation ancienne repose sur les fondations du mur Nord et vient buter sur la couche d'éboulis, formée de tuiles, de briques et de cailloux. C'est cette couche d'éboulis qui vient occulter le sol et le remblai sur lequel il repose.

Nous pouvons en tirer deux conclusions :

- la partie Nord de cette salle a été détruite avant l'éboulement du bâtiment.

- Il semble y avoir eu récupération de matériau à la fin de l'occupation de l'habitat.

f) Le mobilier :

Deux niveaux bien distincts ont livré du mobilier, céramique pour l'essentiel : le niveau d'occupation au-dessus du sol et la couche gallo-romaine de déblai de la villa.

Le premier a livré les éléments les plus intéressants de la fouille. Deux vases en céramique commune ont pu être reconstitués, dont l'un archéologiquement complet. Ce vase ovoïde, à pâte fine, repose sur un fond plat de faible diamètre (5,8 cm) et se termine par une lèvre épaisse et haute, cannelée sur sa face externe. La carène, peu marquée, est cependant soulignée par deux incisions parallèles courant à la base du col. Les dimensions de cette céramique sont :

- hauteur : 16,6 cm
- diamètre maximum : 14,7 cm
- diamètre du col sous la lèvre : 10,3 cm.

La forme générale du vase, et particulière de la lèvre, permet de le dater du second siècle ap. J.-C. (planche 19, n° 1 ; planche 20, n° 1).

Cette datation est corroborée par le deuxième vase à pâte plus sombre et de dimension plus grande. Du fait de sa reconstitution incomplète, on peut seulement estimer sa hauteur à 25 cm. Cette

céramique très pansue (diamètre maximum = 23,6 cm), sans décor, a un col bien marqué (diamètre minimum = 14,8 cm) surmonté d'une lèvre déjetée et arrondie à sa base (planche 19, n° 2 ; planche 20, n° 2).

Il est intéressant de noter que des tessons de ces deux vases ont été retrouvés à l'extérieur du bâtiment, à l'Ouest devant la porte.

Hormis ces deux céramiques, quelques autres pièces sont à décrire ici :

- une lèvre épaisse, recourbée en crochet.
- Une lèvre courbe, arrondie à l'extrémité et épaisse. Elles font toutes deux partie de céramiques communes.
- Un fragment de bouteille carrée en verre bleuté, de 0,4 cm d'épaisseur, appartenant sans doute à une bouteille prismatique de type Isings n° 50, mobilier encore fréquent au second siècle ap. J.-C. (1).
- Un col de cruche à pâte rose orangé parcourue de deux incisions horizontales et d'un diamètre externe de 7,7 cm ; il provient du niveau de remaniement ancien (planche 21).

- SALLE II -

La fouille a permis de dégager le plan complet de cette salle, malgré l'arasement jusqu'aux fondations des murs du quart Sud-Ouest lors de terrassements récents.

Cette pièce rectangulaire, la plus méridionale de la villa, mesure 6,10 m de longueur et 2 m de largeur (planche 13).

a) Les murs :

A l'extrémité Est du mur Nord, une plinthe d'enduit peint en carmin est conservée par endroits jusqu'à environ 10 cm de hauteur (planche 14, photo a). Sous les couches d'enduits, le mur est soigneusement rejointoyé au fer à joint.

(1) COTTEN J.-Y. (1986). - Aspect de la verrerie romaine d'Armorique. DEA, Rennes, inédit.



a) Vue générale de la salle II de l'est.



b) Vue générale de la salle II du Sud.

Les murs Nord et Sud séparent cette salle de l'extérieur. Les parements sont constitués de plaquettes de schiste vert disposées l'une plus



a) Enduit peint carmin du mur Nord de la salle I.



b) Parement extérieur du mur Sud.

Les murs Ouest et Sud séparent cette salle de l'extérieur. Les parements sont construits en plaquettes de schiste vert disposées horizontalement, parmi lesquelles on remarque parfois des moellons plus quadrangulaires. Les fondations débutent elles aussi par une semelle débordante constituée de petites dalles de schiste "lie-de-vin" puis continuent par une assise de galets et de pierres assez espacés. Le mur Sud est plus large que le mur Ouest : 0,65 m contre 0,58 m, mesures prises au-dessus de la semelle de fondation. Ceci tient peut-être au fait que ce mur Sud s'est incliné vers l'extérieur du bâtiment, au Sud, où de nombreux moellons et plaquettes de schiste parsèment le champ (planche 14, photo b).

Enfin, le mur Est, d'une largeur de 0,55 m à 0,60 m et qui sépare les salles II et III, s'est aussi affaissé mais cette fois vers l'intérieur de la pièce. De plus, ce mur est détruit dans sa partie médiane. Il n'est conservé que sur une hauteur de quelques centimètres, soit une seule assise.

L'agencement de ces murs montre qu'ils ont été élevés à la même époque puisque les parements sont nettement imbriqués les uns dans les autres.

b) La porte :

L'ouverture à l'Ouest du mur Nord de la salle II mesure 1,45 m de largeur. Elle fait communiquer les salles I et II (planche 15).

En plan, on peut distinguer, outre les restes arasés du mur, le radier qui apparaît sous le sol arraché dans la salle I et le sol de la salle II qui vient mourir vers la moitié de l'épaisseur du mur sur un seuil en partie détruit (il reste simplement deux dalles de schiste "lie-de-vin").

Cette observation permet de conclure que la porte a été conçue dès la construction de la villa. En effet, on peut comparer le rapport sol/seuil des portes salle I - salle II, où le sol n'est donc pas interrompu au niveau du seuil et de la porte salle I - extérieur où cette fois le sol s'interrompt de la même façon contre le mur et contre le seuil. L'ouverture de communication entre la salle I et la salle II est aussi plus régulière que la précédente, les largeurs interne et externe étant identiques.

Cependant, il reste que d'une part, le sol est tout de même détruit sur une bande irrégulière d'environ 0,50 m de largeur entre les deux pièces et d'autre part, aucun parement n'est visible sur les côtés de l'ouverture. Ceci peut faire penser soit à un nouvel aménagement d'une porte déjà existante, soit à une destruction de cette partie de la salle I, à mettre en rapport avec la mise en place du four.

c) Le sol :

Le niveau de circulation de la salle II est en tout point identique à celui de la salle I. Très bien conservé dans la partie Est,



Au-dessus de l'arène minérale (petites plaquettes verticales), apparaît le remblai formé de trois couches distinctes, de bas en haut :

- un niveau de terre meuble, mêlé de charbons de bois, d'une Porte entre les salles I et II.

- Une couche verte qui a livré moins de charbons de bois et des fragments de tuiles (n = 10 ce).

- Puis la même couche déjà décrite dans la coupe B, contenant ici de nombreux morceaux de tuiles et de briques.

Ces trois couches ont livré du mobilier archéologique.

Nous retrouvons au-dessus de ce remblai la couche en la

Cependant, il reste que d'une part, le sol est tout de même détruit sur une bande irrégulière d'environ 0,50 m de largeur entre les deux pièces et d'autre part, aucun parement n'est visible sur les côtés de l'ouverture. Ceci peut faire penser soit à un nouvel aménagement d'une porte déjà existante, soit à une destruction de cette partie de la salle I, à mettre en rapport avec la mise en place du four.

c) Le sol :

Le niveau de circulation de la salle II est en tout point identique à celui de la salle I. Très bien conservé dans la partie Est, on peut y observer le même affaissement d'une dizaine de centimètres vers le milieu de la pièce.

On y remarque aussi le même espace d'environ un centimètre entre la fin du sol, marqué par un petit rebord vertical, et le parement interne du mur. Cet espace est, par exemple, comblé par la plinthe d'enduit peint rouge sur le mur Nord.

d) La stratigraphie :

Le coin Sud-Ouest de la villa étant détruite, nous avons pu, en rafraîchissant la coupe, relever une stratigraphie où se succèdent tous les niveaux de remblai, d'occupation et d'éboullis du bâtiment, du sol naturel à la terre végétale (planches 11 et 16).

Au-dessus de l'arène schisteuse (petites plaquettes verticales), apparaît le remblai formé de trois couches distinctes, de bas en haut :

- un niveau de terre marron, mêlé de charbons de bois, d'une puissance de 10 à 20 cm.

- Une couche verte qui a livré moins de charbons de bois et des fragments de tuiles (e = 10 cm).

- Puis la même couche déjà décrite dans la coupe B, contenant ici de nombreux morceaux de tuiles et de briques.

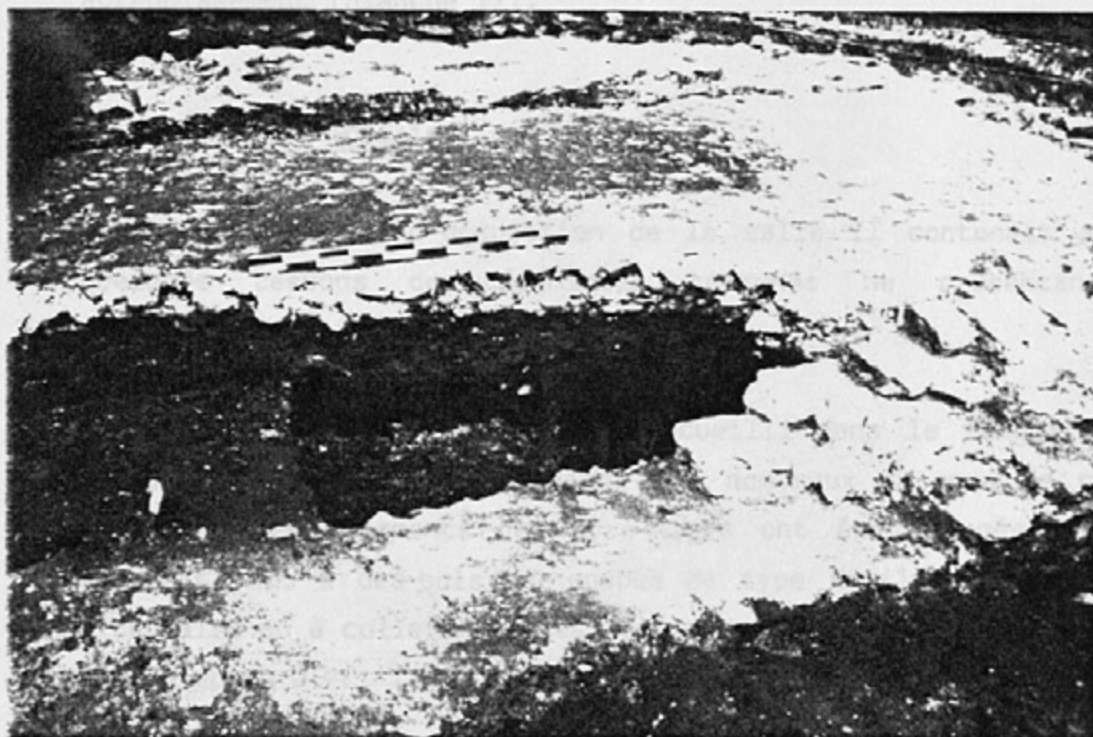
Ces trois couches ont livré du mobilier archéologique.

Nous retrouvons au-dessus de ce remblai le radier et le

mortier du sol, surmonté de l'éboulis du bâtiment.

Les différentes strates de remblai montrent donc qu'il s'est accumulé sur plusieurs fois et résulte sans doute, vu les matériaux de construction que renferme en particulier la couche sommitale, de la destruction d'une construction préexistante à celle fouillée.

De cette construction, il reste uniquement, à l'angle Sud-Ouest du bâtiment, un mur épais, incliné dans les niveaux de remblai, d'une orientation bien différente des murs de la villa du Binio, soit Sud-Est / Nord-Ouest. Il faut donc penser que le plan actuel de la villa est le résultat d'une reconstruction plutôt que d'un agrandissement (planche 17).



Ces strates continuent à l'extérieur de la salle : à l'Ouest, un fragment de Drag. 35/36 montre bien la contemporanéité du remblai à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. Il contenait aussi de nombreux clous, les restes trop dégradés pour le reconnaître d'un objet en bronze et un fragment de métal, petite lame fine et courbe, non identifiable.

Coupe C.

(1) HENEZ Y. (1985), Les céramiques fustigées de l'Ouest de la Gaule, Cahiers de Nîmes antique, n° 2.

mortier du sol, surmonté de l'éboulis du bâtiment.

Les différentes strates de remblai montrent donc qu'il s'est accumulé sur plusieurs fois et résulte sans doute, vu les matériaux de construction que renferme en particulier la couche sommitale, de la destruction d'une construction préexistante à celle fouillée.

De cette construction, il reste uniquement, à l'angle Sud-Ouest du bâtiment, un mur arasé, inclus dans les niveaux de remblai, d'une orientation bien différente des murs de la villa du Binio, soit Sud-Est / Nord-Ouest. Il faut donc penser que le plan actuel de la villa est le résultat d'une reconstruction plutôt que d'un agrandissement (planche 17).

e) Le mobilier :

Le niveau d'occupation de la salle II contenait uniquement quelques tessons de céramiques communes ne présentant aucune caractéristique permettant de les dater.

Par contre, le matériau recueilli dans le remblai est plus caractéristique. En effet, parmi les nombreux tessons de céramiques communes, des fragments de Terra-Nigra ont été dégagés. Ils appartiennent tous à des bols ou coupes de type Kérilien, à carène vive, globulaire ou à collerette. Ces formes sont bien datées du début du Ier siècle après J.-C. (1) (planche 18).

Ces strates continuent à l'extérieur de la salle : à l'Ouest, un fragment de Drag. 35/36 montre bien la contemporanéité du remblai à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. Il contenait aussi de nombreux clous, les restes trop dégradés pour le reconnaître d'un objet en bronze et un fragment de métal, petite lame fine et courbe, non identifiable.

Angle Sud-Ouest du bâtiment : mur de la construction préexistante.

(1) MENEZ Y. (1985), Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, Cahiers de Quimper antique, n° 2.

- SALLE III -

Elle continue la ville à l'est des deux précédentes pièces. Au vu de la fouille, on ne peut rien dire quant à ses dimensions ; elle pourrait avoir comme largeur (ou longueur) 8.80 m puisque le mur Ouest correspond aux murs Est des salles I et II.



Angle Sud-Ouest du bâtiment : mur de la première occupation, four et percement d'une porte.

La première phase correspond sans doute à un bâtiment en pierre (dont il ne reste qu'un mur très arasé), pour lequel il est possible de dater la deuxième phase, à la ville fouillée, un lieu d'habitation comme il

- SALLE III - la présence des murs enduits.

Elle continue la villa à l'Est des deux précédentes pièces. Au vu de la fouille, on ne peut rien dire quant à ses dimensions ; elle pourrait avoir comme largeur (ou longueur) 8,80 m puisque le mur Ouest correspond aux murs Est des salles I et II.

Le plan de cette villa n'est pas sans rappeler ceux des bâtiments Le sol n'est que très partiellement conservé. Si au Sud il ne reste que le hérisson en place, au Nord et le long du mur le sol est détruit jusqu'au rudus.

Sur cette portion de sol ont d'ailleurs été observées les marques d'un incendie comme en témoigne les nombreuses traces de charbons de bois et les pierres rubéfiées du mur.

Aucun mobilier caractéristique n'a été mis au jour lors de la fouille de cette salle.

CONCLUSION :

Il est certain que la fouille exhaustive de l'édifice aurait permis de préciser la chronologie et de cerner le type architectural de la villa.

BILAN D'ENSEMBLE

Chronologie et états du site :

L'étude du mobilier, des stratigraphies et des réaménagements du bâtiment permet de dégager une chronologie relative et parfois absolue de l'évolution de la villa :

- une occupation à partir de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C..

- Une deuxième occupation à la suite pendant le IIème siècle dans les salles fouillées.

- Une refonte de l'aménagement de la villa : construction du four et percement d'une porte.

- Abandon du site et réemploi de matériaux de construction.

La première phase correspond sans doute à un bâtiment détruit (dont il ne reste qu'un mur très arasé), pour laisser place, en deuxième phase, à la villa fouillée, un lieu d'habitation comme le

laisse présager la présence des murs enduits.

Le réaménagement de la villa du Binio indique que son utilisation est alors passée d'une maison d'habitation à des communs, avec la construction d'un four.

Le plan de cette villa n'est pas sans rappeler ceux des bâtiments ruraux de Kergreac'h en SIZUN (1° ou du Binon en BAINS-sur-OUST (2) à la différence que nous avons à faire ici à une villa de facture plus riche.

Enfin, il est intéressant de pouvoir inclure le Binio dans la série importante des villas romaines où l'abandon, relativement précoce, intervient à la fin du IIème siècle ou au début du IIIème siècle.

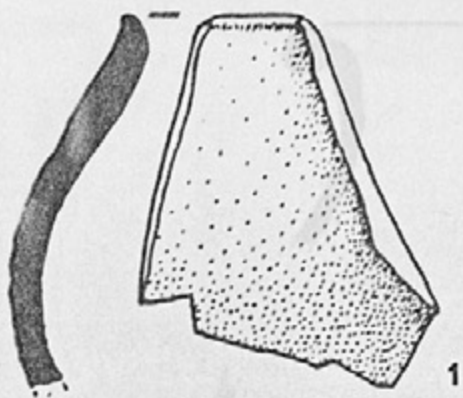
CONCLUSION :

Il est certain que la fouille exhaustive du bâtiment aurait permis d'affiner la chronologie et de cerner le type architectural de la villa.

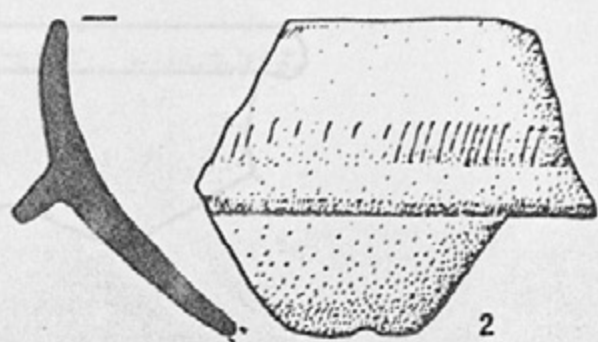
Il serait aussi très intéressant de connaître les rapports qui ont pu exister entre cette petite construction et l'ensemble plus imposant qui se dessine à quelques dizaines de mètres.

(1) MERIAT P. (1955), L'établissement gallo-romain de Kergreac'h en Sizun, Bulletin de la Société Archéologique Française, LXXXI, pp. 69-93.

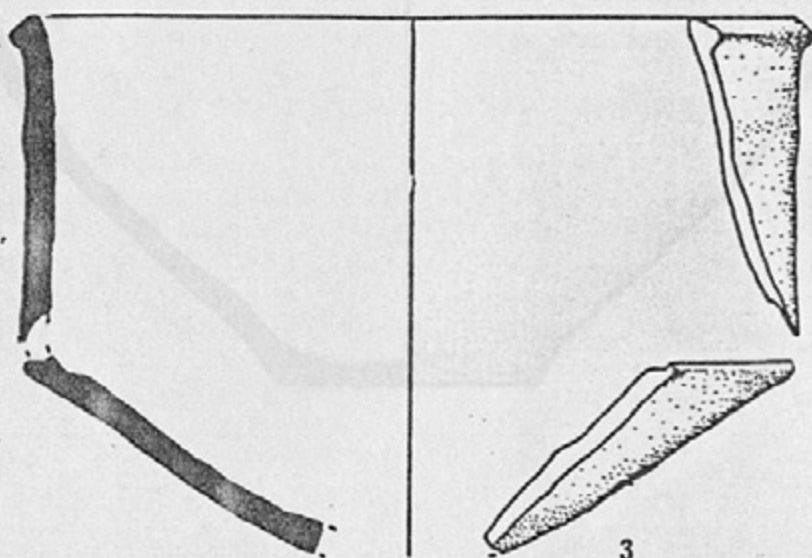
(2) AUMASSON P. (1975), Fouilles d'une ferme "élémentaire" à Binon en Bains-sur-Oust, Archéologie en Bretagne, 7, pp. 11-15.



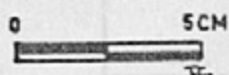
1



2



3



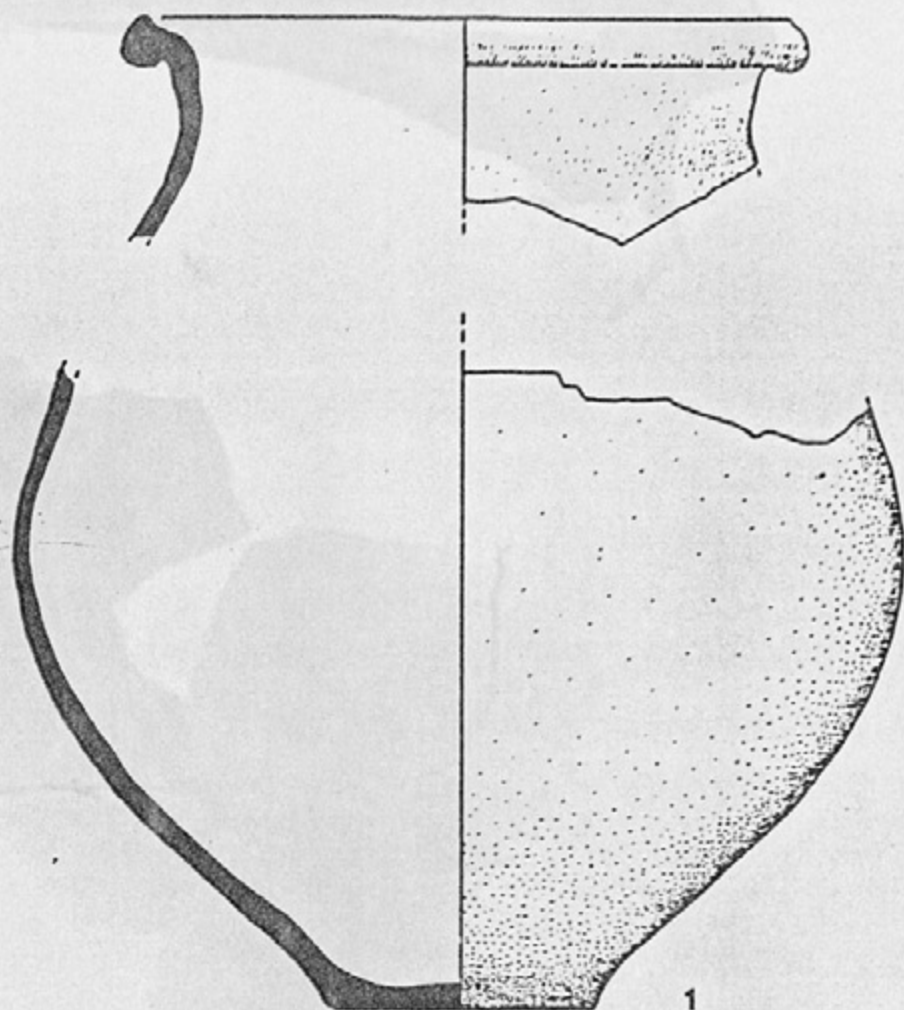
ECH. 1

4

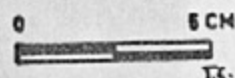
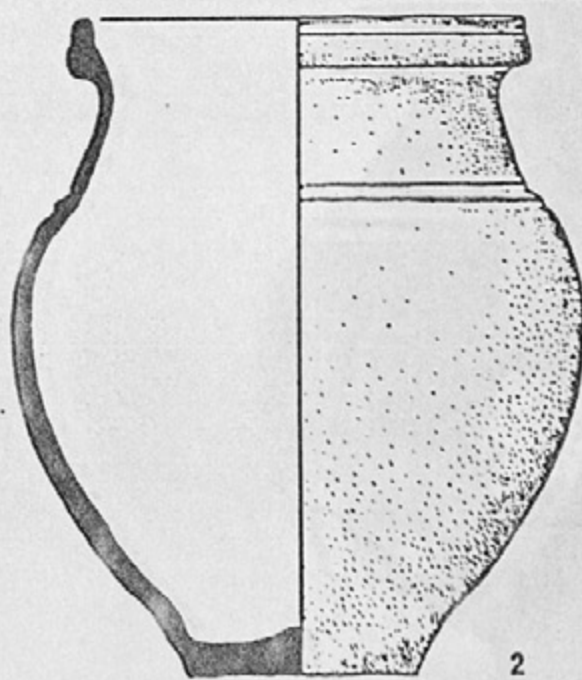


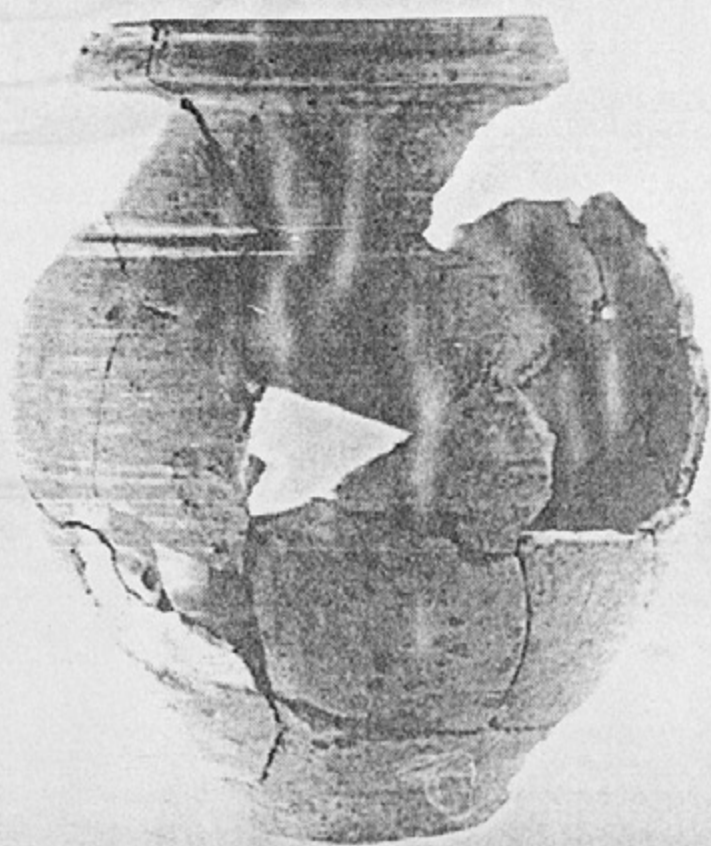
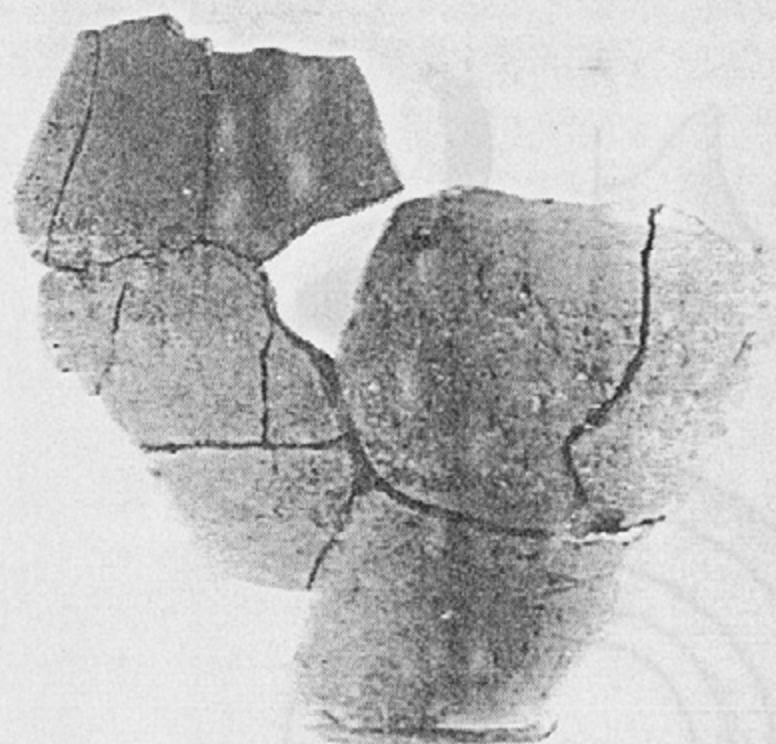
ECH. 1

5



Céramiques communes
du II^e siècle





Céramiques communes
du IIème siècle

LISTE DES PLANCHES

1 - Localisation du site au 25.000e.

2 - Localisation du site sur le plan.

3 - Vue générale de la salle II.

4 - Plan général de la salle II.

5 - Fondation du mur Nord de la salle II.

6 - Revêtement extérieur de la salle II.

7 - Partie saillante de la salle II.

8 - Profil de la salle II.

9 - Plan de la salle II.

10 - Couloir de la salle II.

11 - Vue de détail de la salle II.

12 - Les stratigraphies de la salle II.

13 - Coupe B : vue d'ensemble - Détail du sol.

14 - Vue générale de la salle II de l'Est.

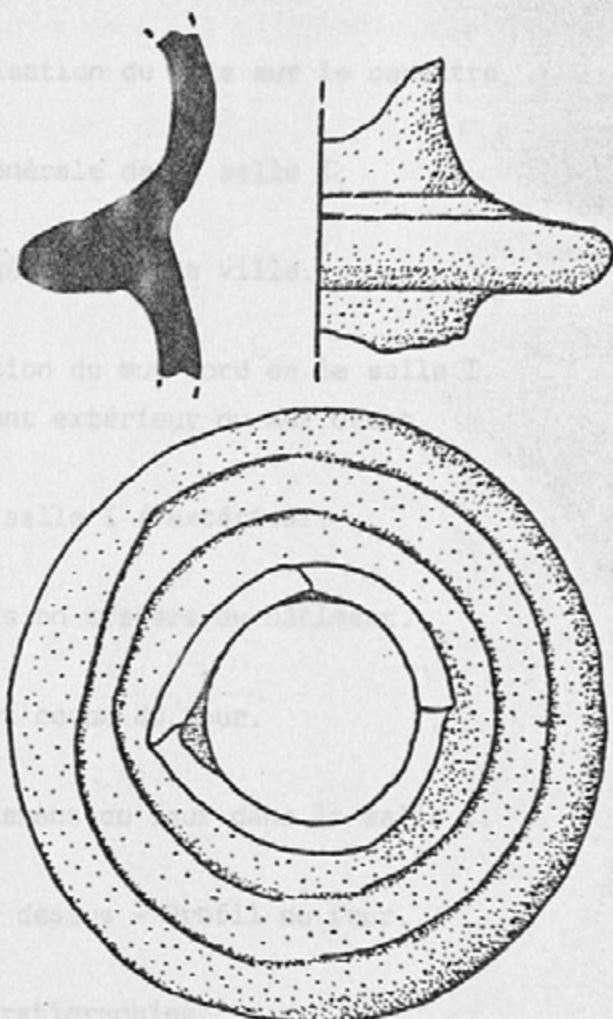
15 - Vue générale de la salle II du Sud.

16 - Enduits peints de la salle II.

17 - Parement Est du mur Sud.

18 - Porte entre les salles I et II.

19 - Coupe C.



LISTE DES PLANCHES

- 17 - Angle Sud du site.
- 18 - Chroniques du Ier siècle (provinces).
- 19 - Chroniques du IIe siècle (provinces).
- 1 - Localisation du site au 25.000e.
- 20 - Chroniques communes du Ier siècle (provinces).
- 2 - Localisation du site sur le cadastre.
- 21 - Col de croche du daniel de l'in d'occupation de l'habitat.
- 3 - Vue générale de la salle I.
- 4 - Plan général de la villa.
- 5 - Fondation du mur Nord de la salle I.
Parement extérieur du mur Ouest.
- 6 - Porte salle I / extérieur.
- 7 - Profils en travers du bâtiment.
- 8 - Plan et coupe du four.
- 9 - Emplacement du four dans la salle I.
- 10 - Vue de dessus - Profil du four.
- 11 - Les stratigraphies.
- 12 - Coupe B : vue d'ensemble - Détail du sol.
- 13 - Vue générale de la salle II de l'Est.
Vue générale de la salle II du Sud.
- 14 - Enduits peints carmin du mur Nord de la salle II.
Parement Est du mur Sud.
- 15 - Porte entre les salles I et II.
- 16 - Coupe C.

- 17 - Angle Sud du bâtiment : mur de la première occupation.
- 18 - Céramiques du Ier siècle (remblais).
- 19 - Céramiques du IIème siècle (niveau d'occupation du bâtiment).
- 20 - Céramiques communes du IIème siècle (photos).
- 21 - Col de cruche du déblai de fin d'occupation de l'habitat.